



Département de la Haute-Loire
Commune de
SAINT-JUST-MALMONT
PLAN LOCAL D'URBANISME



PLAN DE ZONAGE
(Sud)

Echelle :
1 : 5 000



Approuvé par délibération
du Conseil Municipal en
date du :

Le Maire,

ZONES AGRICOLES :

A

ZONES NATURELLES :

N

Ncar

Nh

NL

Nt

ZONES URBAINES :

UA

UAa

UB

UBa

UBh

UC

UCe

UI

ZONES A URBANISER :

AU

AUb

AUBa

AUBp

AUI

AUj

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Orientations d'aménagement

Préservation du patrimoine

INFORMATIONS SURFACIQUES

Périmètre de droit de préemption urbain

CADASTRE

Bâti

Parcelles cadastrales

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

▲ Préservation du patrimoine

PRESCRIPTIONS LINEAIRES

Marge de recul de 15 m

Marge de recul de 35 m

Marge de recul de 75 m